



*COmité de DÉfense et de développement du RAIL de la région de Montluçon et du Val de Cher*  
*Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON*  
*CODÉRAIL Val de Cher, 12 rue du vert galant 18400 Saint Florent sur Cher*  
*Association loi de 1901 immatriculée W031001118 enregistrée à la sous préfecture de Montluçon*  
*SIRET : 847 588 068 000 19*  
<http://coderail.free.fr/>

Montluçon, le 23 février 2024

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Lors de notre courrier du 16 mai dernier, nous vous faisons état du délabrement de la desserte ferroviaire du bassin de Montluçon. Tous les destinataires n'ont pas répondu mais ceux qui l'ont fait manifestaient leur accord pour en débattre. C'est bien à l'issue de ce débat que seraient décidées les actions à mener et auprès de qui.

Alors que se négociait la nouvelle convention TER SNCF/AURA 2024/2033 et le Contrat de Plan ÉTAT/Région AURA, nous avons alerté le Président de la région Auvergne Rhône Alpes des difficultés localement rencontrées dans une lettre que vous trouverez en PJ où sont proposées ce qui nous paraît répondre aux attentes des usagers et des entreprises. Depuis mi décembre 2023 la nouvelle convention TER a été votée sans qu'elle n'apporte le moindre changement à la situation actuelle et nous ne connaissons toujours pas la teneur exacte du volet ferroviaire du CPER pour les prochaines années.

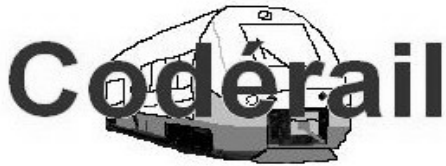
Nous sommes en contact avec Montluçon Communauté afin de préparer les contours d'un débat que nous espérons porteur des propositions ferroviaires dont ont besoin les usagers ainsi que l'attractivité et l'activité économique du bassin de Montluçon et du Val de Cher. Des perspectives nouvelles s'annoncent notamment en matière de transport de fret, mais qui vont inmanquablement générer d'autres besoins de mobilité des voyageurs. L'évolution souhaitable et souhaitée du dossier ferroviaire mérite un débat serein afin de pouvoir intervenir à tous les échelons de décision.

En attendant les précisions relatives au débat évoqué, soyez assurés mesdames et messieurs élu(e)s, de toute notre considération distinguée.

Le président,

Christian PENAIN

PJ: Lettre à la région AURA (Auvergne-Rhône-Alpes)



*COMITÉ de DÉfense et de développement du RAIL de la région de Montluçon et du Val de Cher*  
*Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON*  
*CODÉRAIL Val de Cher, 12 rue du vert galant 18400 Saint Florent sur Cher*  
*Association loi de 1901 immatriculée W031001118 enregistrée à la sous préfecture de Montluçon*  
*SIRET : 847 588 068 000 19*  
<http://coderail.free.fr/>

Montluçon, le 20 novembre 2023

**Monsieur le Président de la Région  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
101 cours Charlemagne  
CS 20033  
69269 LYON CEDEX 02**

Monsieur le Président,

À l'écart des grands itinéraires ferroviaires vers Paris, Lyon, Toulouse et Bordeaux, le bassin de Montluçon souffre d'une position d'isolement risquant de devenir irréversible. Pourtant, tous les observateurs affirment que le transport ferroviaire doit jouer un rôle incontournable dans un contexte environnemental difficile à l'aune du bouleversement climatique. Autant d'éléments qui devraient inspirer les négociations relatives à l'élaboration du volet mobilité du prochain Contrat de Plan État/Région et celles de la prochaine Convention TER SNCF/AURA.

État des lieux :

- La relation Montluçon-Paris amputée en 2008 de son tronçon Ussel-Montluçon a perdu et son train direct (dont nous demandons le retour) et son attractivité en raison de l'allongement des temps de trajets de 30 à 50 minutes à ceux des années 90. Les travaux qui s'y déroulent (jusqu'en septembre 2024 !) certes nécessaires, n'offriront selon SNCF Réseau, pas de capacité supplémentaire à celle de 2020 !
- La relation Bordeaux-Limoges-Montluçon-Lyon n'existe plus depuis 2014 malgré son caractère structurant évident, reliant 2 métropoles et desservant 8 départements, soit plus de 2 millions d'habitants. Il s'agit là typiquement d'une ligne d'aménagement du territoire injustement transférée aux Régions par l'État et la SNCF. Une demande forte du retour des Bordeaux-Lyon comme Trains d'Équilibre du Territoire formulée

.../

/...

par Auvergne Rhône Alpes et Nouvelle Aquitaine trouverait pleinement sa légitimité et placerait l'entretien et la modernisation de la ligne sous la responsabilité de L'ÉTAT comme la totalité du réseau.

- La desserte Montluçon-Clermont n'échappe pas au constat alarmant de l'état de délabrement de l'infrastructure. Exploitée en « double voie » de Montluçon à Lapeyrouse et en « voie unique » de Lapeyrouse à Gannat, des travaux prévus mais non financés vont générer de nouveaux ralentissements entre Montluçon et Lapeyrouse. Si d'aventure les travaux nécessaires ne trouvaient pas rapidement les financements correspondants, une exploitation à voie unique serait alors à envisager sur la totalité de la ligne, ce qui affecterait irrémédiablement ses capacités. Vous comprendrez qu'une telle situation porterait un coup fatal à l'existence même de la ligne en raison des travaux et des financements nécessaires à une nouvelle exploitation notamment en termes de signalisation.

Pour ce qui relève de la compétence de la Région, nous demandons :

- La création de 2 dessertes aller et retour Montluçon-Lyon par l'itinéraire historique Gannat et Saint Germain des Fossés pour diminuer de UNE heure l'actuel trajet via Vichy ou Riom, dessertes pouvant s'intégrer dans de nouvelles relations Bordeaux-Lyon évoquées plus haut. Le manque de dessertes directes entre Montluçon et la capitale régionale est une anomalie.
- De rendre quotidienne la desserte Montluçon-Clermont (départ 8h28, arrivée 9h52) ne circulant que les WE.
- La continuation sur Montluçon de la desserte Clermont (13h48) – Gannat (14h25) pour une arrivée vers 15h40.
- L'ouverture des guichets de la gare de Montluçon avant le départ de tous les trains.
- La mise en place d'une tarification incitative et cohérente entre Régions ainsi qu'entre les Régions et la SNCF

Le trafic fret, bien qu'il ne relève pas de la mission de service public de la SNCF, participe au bilan économique et social à prendre en compte sur chaque ligne. Les 3 lignes du réseau ferroviaire du bassin de Montluçon contribuent grandement à l'activité fret de la Région :

- ADISSEO à Commentry
- YMERIS à Lavaufranche et peut-être bientôt à Échassières
- INVEHO à Orval près de St Amand-Montrond
- Les céréalières à St Florent sur Cher
- ORBELLO à Archignat (en projet)

... /

/...

Il y a urgence à démontrer que le transport ferroviaire peut constituer une alternative crédible à la route. Des décisions politiques sont attendues tant sur le maintien d'une infrastructure fiable et moderne que sur la mise en place de dessertes nationales et régionales performantes répondant aux besoins des populations.

Vous trouverez en annexe quelques doléances exprimées, relatives principalement à l'activité voyageurs, et recueillies lors du Forum des Associations à Montluçon les 7 et 8 octobre 2023.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le président, l'expression de notre considération la plus distinguée.

le président,



Christian PENAIN.

Copie adressée à :

M. Frédéric AGUILERA, Vice président délégué aux transports  
M. Frédéric LAPORTE, Maire de Montluçon, Président de Montluçon Communauté  
Mme Manuela DE CASTRO ALVES, conseillère régionale de l'Allier  
M. Pierre GUILLAUMIN, conseiller régional de l'Allier  
M. ROJOUAN sénateur de l'Allier  
M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier